

France 5 et la Scam dialoguent

La commission du répertoire audiovisuel a accueilli, le 11 janvier dernier, les responsables de France 5 : Claude-Yves Robin (directeur général), Philippe Vilamitjana (directeur de l'antenne et des programmes), Annick Menthiller (directrice de la production), Pierre Block de Friberg (responsable du pôle documentaires), Carlos Pinsky (responsable de l'unité documentaires) et Philippe Le More (administrateur pour le documentaire). Compte-rendu de cette réunion.

Claude-Yves Robin et Philippe Vilamitjana ont annoncé la création d'une nouvelle collection de documentaires intitulée *Empreintes*. Les démarches, objectifs et ambitions de cette série ont depuis été rendus publics et développés, notamment au cours du Fipa en janvier 2007.

Les responsables de France 5 ont rappelés que la chaîne est actuellement en pleine progression ; 50 % des Parisiens la reçoivent actuellement 24 heures sur 24, grâce à la diffusion sur la TNT et l'ADSL. Un centre d'intérêt leur est proposé chaque soir et sept documentaires en prime time sont diffusés par semaine. France 5 a l'ambition de développer ses programmes.

La nouvelle collection, *Empreintes*, aura pour sujet des personnalités actuelles, femmes et hommes marquant leur époque – la chaîne veillera à ce qu'il y ait une parité entre les personnalités traitées. Il s'agit de raconter l'histoire de leur vie et le message que cette vie a fait passer. La liste des personnalités sera établie dans le cadre d'un dialogue avec les auteurs et les producteurs.

Ces personnalités doivent toujours être en vie et marquer déjà, par leur particularité et leur renommée, l'histoire, notre époque et celle des générations futures. Cette collection vise à faire partager les traces qu'elles laisseront.

Ces films doivent avoir une ligne, un esprit commun. Le but est de faire partager la parole donnée à une personnalité, à travers le regard d'un auteur ; il n'y aura ni charte ni cahier des charges, seulement un « mode d'emploi ». Il s'agit de raconter la vie d'une personnalité française qui va laisser une trace dans l'histoire, en cinquante-deux minutes, en faisant passer un message sur les faits marquants de son existence à travers les événements historiques. Cela suppose évidemment une totale adhésion de cette personnalité au projet.

A partir de septembre 2007, cent-vingt films de cinquante-deux minutes seront diffusés à raison de trente par an, de septembre à mai.

France 5 souhaite en outre accompagner ces films de livres et de photos qui seront réalisées au moment où le film sera tourné. Il est prévu de réunir, une fois par an, trente de ces personnalités dans le cadre d'une représentation événementielle. Il a été aussi envisagé de recueillir l'empreinte même de la main des personnalités qui auront participé à la collection et de les exposer devant le nouvel immeuble de France 5.

Ange Casta, président de la Scam, se dit frappé par la qualité de cet objectif. Il en souligne l'importance dans cette bataille pour le contenu, évoquée dans son éditorial paru dans la dernière *Lettre de la Scam*. Il est en effet crucial de créer des « pôles » de résistance culturelle comme cette collection, de reconstruire quelque chose de cohérent. L'évolution des techniques numériques permet de « fabriquer » un programme plus facilement. Il y a danger pour les créateurs et il faut absolument maintenir un niveau de qualité.

Très intéressés par l'annonce de cette collection, les auteurs de la commission interrogent les responsables de France 5.

- *Patrick Jeudy* : *Quelle va être la légitimité des gens qui vont « portraiturer » les personnalités ? Comment seront sélectionnés les réalisateurs ? Y aura-t-il une liste en amont ?*

- Philippe Vilamitjana : Aucun réalisateur n'a été sélectionné *a priori*. Il n'y a pas de liste. Il est possible que certaines personnalités préfèrent tourner avec un réalisateur en particulier.

- Carlos Pinsky : Le choix se fera sur la rencontre à partir de projets. Tous les projets seront examinés avec attention par France 5. C'est un exercice pratiqué depuis longtemps par la chaîne et auquel elle est rompue.

- *Patrick Benquet* : *Quelle est la part d'autonomie de l'auteur par rapport à la personnalité ? Doit-on s'attendre à un simple micro tendu ?*

- Philippe Vilamitjana : Cet entretien ne sera pas simplement un "micro tendu". Nous attendons mieux des auteurs, la parole doit se construire dans différentes configurations, divers endroits.

- *Guy Seligmann* : *Quels domaines seront traités ? Sportif (Zidane) ? Intellectuel (Badinter) ?*

- Philippe Vilamitjana : Cette collection concerne des personnes dont la notoriété est en soi un des critères. C'est un élément prépondérant pour notre sélection.

- *Guy Seligmann : Quelle est l'enveloppe budgétaire des ces cinquante-deux minutes ? Quelle durée d'exclusivité ?*
 - Annick Menthiller : Il n'y a pas de budget standard. Nous avons une approche raisonnable et raisonnée ; le coût moyen standard n'est pas défini mais, pour cette collection que nous voulons pérenne, nous serons dans le haut de nos fourchettes, entre 80 000 et 120 000 €, en fonction du coût des archives et de la production.
 - Philippe Le More : Nous souhaitons cinq ans de droits exclusifs sur ces films. En effet, dans neuf ans les modes de diffusion pourront avoir changé, il faut donc que ces films soient de préférence tournés en HD, format 16/9 pour disposer dès le départ de la qualité optimum.
 - Carlos Pinsky : Nous souhaitons également qu'il y ait dans chaque documentaire environ vingt minutes d'archives. *Empreintes* étant une rencontre intime avec la personnalité, nous aurons également besoin d'avoir accès à ses archives personnelles. Cette mise à disposition sera répercutée aux téléspectateurs comme un message pour affirmer l'implication de la personnalité interviewée.

- *Patrick Benquet : A propos des archives, est-ce qu'une coproduction avec l'INA est envisagée ?*
 - Philippe Vilamitjana : Nous sommes en contact avec l'INA pour les archives, rien n'est décidé pour le moment mais ce n'est pas exclu.

- *Karel Prokop : La démarche auprès des producteurs sera-t-elle similaire à Un siècle d'écrivains c'est-à-dire leur imposer un minimum de trois portraits ?*
 - Claude-Yves Robin : Il n'y aura pas d'exigence de cette sorte.

- *Cécile Clairval-Milhaud : Quelle méthode sera utilisée pour sélectionner un auteur ? Quelle démarche adopterez-vous pour connaître ses intentions ? Ses œuvres antérieures seront-elles visionnées ?*
 - Philippe Vilamitjana : Il y aura une démarche pour connaître les intentions des réalisateurs. Nous comptons avant tout sur leur empathie.

- *Cécile Clairval-Milhaud : Par rapport à Un siècle d'écrivains, qu'avez-vous prévu pour que les archives utilisées soient disponibles assez longtemps afin que les œuvres ne soient pas bloquées pour cette raison ?*
 - Annick Menthiller : Nous mettrons les moyens afin d'obtenir des droits non bloqués pour ces archives, avec un délai minimum de cinq ans.

- *Alain de Sédouy : Est-il prévu d'étendre la collection à des personnalités francophones mais non françaises ?*
 - Philippe Vilamitjana : Pour le moment, nous tenons à délimiter un périmètre. Il faut que les personnalités aient une empathie avec la culture française. Mais rien n'empêche dans le futur une autre approche, voire une autre collection.

- *Bernard Martino : Quel est le degré de notoriété souhaité ? Une personne avec une notoriété moindre, n'ayant pas la même visibilité médiatique, peut parfois mieux ouvrir notre regard qu'une autre plus connue dont la médiatisation écrase son message.*
 - Philippe Vilamitjana : France 5 est ouverte à toutes les personnalités qui sont dans l'ombre mais, dans le cas de cette collection, le but n'est pas d'éclairer les téléspectateurs sur une question mais sur une personnalité. L'axe de la collection est la personnalité, pas forcément son message.

- *Anne Georget : Qu'en est-il des exploitations dérivées, livres, photos ?*
 - Philippe Vilamitjana : Ce ne sont pas des exploitations dérivées mais un travail de professionnels en complément du documentaire, un autre regard, celui d'un photographe.

- *Jacques Debs : Ce projet représente une sorte de portrait de la France. Le problème des archives reste évident ; cinq ans, cela semble trop juste et cela peut empêcher une diffusion ambitieuse. Il y a aussi le problème du "final cut". Comment faire si la personnalité refuse la diffusion du documentaire ? Qui décide dans ce cas ?*
 - Philippe Vilamitjana : C'est une question essentielle mais qu'on retrouve pour tous les documentaires, la démarche reste donc la même.

- *Evelyne Clavaud : Cette collection sera-t-elle basée sur la parole recueillie ou sur l'interview ?*
 - Carlos Pinsky : Davantage sur la parole et, si besoin est, enrichi d'un commentaire.

- *Rémi Lainé : La rencontre comporte un risque ; l'adhésion totale suggérée lors de votre présentation de la collection, l'empathie peuvent engendrer une connivence et des propos lénifiants.*
 - Philippe Vilamitjana : Eviter l'effet miroir est un de nos critères de sélection.
 - Carlos Pinsky : Une distance sera exigée pour obtenir un portrait vivant. On attend d'une personnalité qu'elle se révèle au travers du regard de l'auteur.

- *Morad Ait-Habbouche* : Est-ce la rencontre qui est privilégiée ou un autre critère ? En ce qui concerne le livre et les photos, qui décide des modalités ? France 5 ?

- *Philippe Vilamitjana* : La rencontre sera privilégiée. Celle-ci permettra par la suite la rencontre de la personnalité avec le téléspectateur. En ce qui concerne les photographies, le choix du photographe devrait être effectué par la production. Il est vrai cependant que nous avons déjà pris contact avec des maisons d'édition et des agences photos.

- *Patrick Jeudy* : Le nombre de films déjà existants sur une même personnalité ne risque-t-il pas d'influencer le choix de France 5 ?

- *Carlos Pinsky* : A priori non, car la démarche se veut originale.

- *Nina Barbier* : La notion d'entretien n'est-elle pas un danger de par son côté statique ? Quelque chose de plus dynamique sera-t-il proposé ?

- *Philippe Vilamitjana* : Il s'agit de rencontres ; un projet d'entretien n'intéresse pas France 5. Il revient aux auteurs de trouver la marche à suivre.

- *Marie Mandy* : Le genre "portrait" est une opportunité formidable, le choix des ces portraits va-t-il se faire via un directeur de collection ?

- *Philippe Vilamitjana* : Il y aura un directeur de collection qui reste encore à choisir.

- *Patrick Cazals* : Va-t-on retrouver les mêmes écueils que dans Un siècle d'écrivains accaparé par Bernard Rapp qu'on a fini par prendre pour l'auteur de tous les documentaires ?

- *Philippe Vilamitjana* : Il y a une nécessité d'harmonisation entre les différents documentaires de la collection... L'unité requise passe notamment par un même présentateur pour tous les films.

- *Carlos Pinsky* : A ce sujet, les films auront leur propre générique. Cependant, le titre du documentaire devra comporter le nom de la personnalité.

- *Patrick Benquet* : Dans cette commission, nous sommes sensibles au problème de la disparition du nom des auteurs dans les génériques, il est essentiel que leur nom apparaisse.

- *Jean Brard* : Quelle est la procédure pour les réalisateurs qui ont un projet de documentaire ?

- *Philippe Vilamitjana* : C'est la procédure habituelle ; tous les projets soumis seront examinés.

En conclusion, Ange Casta s'est félicité que le dialogue reprenne avec les chaînes, faisant le vœu que de tels échanges perdurent.